

Mémoire présenté dans le cadre des consultations prébudgétaires de 2020 Le Canada et l'urgence climatique

Par l'Upstream Institute for a Healthy Society et l'Association canadienne de santé publique

Recommandation 1 : Que le gouvernement du Canada fournisse un financement de 5 millions de dollars pour la création d'un observatoire interorganismes de la résilience climatique afin de procéder à une évaluation des risques pour le logement.

Recommandation 2 : Que le gouvernement du Canada modifie la *Loi sur les sociétés d'assurances* et son Règlement afin d'ordonner à toutes les sociétés d'assurances de communiquer au gouvernement fédéral et à tous les services de santé publique leurs cartes et leurs données actuarielles relatives au climat et aux risques de catastrophe naturelle.

Recommandation 3 : Que le gouvernement du Canada adopte une approche tenant compte de la santé et du climat dans toutes les politiques relativement au budget fédéral et à toutes les nouvelles mesures législatives.

Créer un observatoire de la résilience climatique : comprendre les risques

Étant donné l'urgence climatique à laquelle notre pays et le monde font face, nous devons mieux comprendre les risques que les changements climatiques représentent pour les principaux déterminants sociaux de la santé au Canada. Les organismes de santé publique et la société civile sont toutefois confrontés à un manque chronique de données qui permettent de prévoir convenablement les risques climatiques propres aux régions et les inégalités sanitaires qui résultent de cette répartition spatiale des risques. Les organismes de santé, les groupes communautaires et les organismes sociaux avancent donc à l'aveuglette en ce qui concerne les risques découlant des changements climatiques sur leur territoire. C'est particulièrement important pour les déterminants sociaux fixes de la santé, comme le logement, l'eau et l'alimentation.

Dans son énoncé de position sur les changements climatiques, l'Association canadienne de santé publique demande au gouvernement du Canada de :

- « Réduire au minimum l'effet des changements climatiques sur la santé des Canadiens :
- en évaluant les répercussions locales et régionales des changements climatiques, en préparant des plans d'adaptation et en encourageant le partage de l'information sur les pratiques exemplaires entre les services de santé publique des différentes régions du pays. »

De même, le Groupe d'experts sur les résultats de l'adaptation et de la résilience aux changements climatiques a déclaré ce qui suit :

Pour nous préparer efficacement aux effets des changements climatiques sur la santé, il faut disposer d'information sur les risques posés par la variabilité actuelle du climat, les effets possibles de changements climatiques à venir, les vulnérabilités particulières propres à des collectivités ou à des régions précises et les mesures efficaces de protection de la santé.

Les recommandations suivantes sont nécessaires pour faire suivre d'effet les conseils du Groupe d'experts en ce qui concerne le logement. Le gouvernement du Canada pourra ainsi évaluer convenablement les répercussions des changements climatiques sur les logements sociaux dont dépendent les communautés vulnérables pour s'abriter.

Recommandation 1 : Que le gouvernement du Canada fournisse un financement de 5 millions de dollars par an pour la création d'un observatoire interorganismes de la résilience climatique afin de procéder à une évaluation des risques pour les logements.

Nous proposons que le gouvernement finance Statistique Canada, l'Agence de santé publique du Canada, la Société canadienne d'hypothèques et de logement, Environnement et Changement climatique Canada, et Emploi et Développement social Canada afin qu'ils dressent ensemble une cartographie des risques climatiques qui évalue l'état de préparation géographique et climatique du logement social, et des populations vulnérables et de tout temps marginalisées au Canada par rapport aux zones plus à risque en matière de catastrophes naturelles et autres aléas climatiques. Ces données seront communiquées à tous les

organismes de santé publique au Canada afin qu'ils les utilisent pour évaluer le risque de financement déployé dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement. À l'heure actuelle, on ne surveille pas les risques climatiques aux fins des investissements dans le logement faits par les ministères ou organismes fédéraux, provinciaux et territoriaux dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement.

De même, il existe actuellement peu de données sur la variabilité des risques climatiques à laquelle sont exposées différentes populations vulnérables. Le Groupe d'experts recommande que le gouvernement du Canada suive la proportion de personnes à faible revenu vivant dans des zones exposées à des risques climatiques. Dans son rapport, il déclare :

« 2. Pourcentage de Canadiens à faible revenu vivant dans des zones à risque de dangers climatiques

Le revenu et le statut social ont un effet sur la capacité individuelle et collective d'adaptation aux effets climatiques. Lorsqu'elles sont touchées par des dangers climatiques, les personnes vivant dans la pauvreté subissent des pertes importantes sur les plans de la vie et des moyens de subsistance. L'effet inévitable des dangers climatiques exacerbe les inégalités socio-économiques existantes et mine la capacité d'adaptation des personnes (p. 24). »

La création d'un observatoire Interorganismes de la résilience climatique permettrait au gouvernement du Canada de bien évaluer les efforts continus de résilience et d'adaptation climatiques. C'est essentiel pour une bonne planification des interventions d'urgence parallèlement à l'adaptation.

La cartographie et les données actuarielles recueillies par les sociétés d'assurances constituent un deuxième ensemble de données crucial pour cartographier les risques découlant des changements climatiques. L'accès à ces données permettrait aux ministères et organismes de mieux évaluer les risques climatiques et de prendre les mesures de politique publique appropriées. Il est dans l'intérêt public de s'approprier ces données chaque année, donc :

Recommandation 2 : Que le gouvernement du Canada modifie la *Loi sur les sociétés d'assurances* et son Règlement afin d'ordonner à toutes les sociétés d'assurances de communiquer au gouvernement fédéral leurs cartes et leurs données actuarielles relatives au climat et aux risques de catastrophe naturelle (pour communication aux organismes de santé publique).

Le climat et la santé dans toutes les politiques

Nous recommandons que le gouvernement réoriente ses indicateurs et en révisé l'ordre de priorité pour l'évaluation des progrès économiques et sociaux dans le contexte de l'urgence climatique que nous vivons maintenant. Si l'on veut atténuer véritablement les changements climatiques et adapter nos systèmes de santé à une hausse des températures déjà installée, il faut accorder à la santé et à la réduction des émissions autant d'importance qu'à la croissance économique.

Dans son énoncé de position sur le climat, l'Association canadienne de santé publique recommande que le gouvernement « *adopte une approche tenant compte de la santé dans toutes les politiques en matière de politique climatique, détermine les retombées positives pour la santé associées à la politique relative aux changements climatiques et intègre des évaluations de l'incidence sur l'équité en santé dans les décisions stratégiques continues* (p. 2, L. 51) ». Pour le concrétiser dans le budget fédéral, nous recommandons ce qui suit :

Recommandation 3 : Que le gouvernement du Canada adopte une approche tenant compte de *la santé et du climat dans toutes les politiques* relativement au budget fédéral et à toutes les nouvelles mesures législatives.

La santé dans toutes les politiques est un cadre qui permet de comprendre l'incidence sur la santé de la population de presque toutes les décisions stratégiques et de presque tous les programmes au sein des ministères et, notamment, l'impact direct de la politique socio-économique sur les inégalités en matière de santé et sur la santé de la population en général. *L'évaluation de l'incidence sur la santé des politiques et l'optique de l'équité en santé* dans les mesures budgétaires font partie des principaux aspects d'une approche où l'on tient compte de la santé dans toutes les politiques. Une attention particulière est portée à l'effet des décisions gouvernementales sur les déterminants sociaux et environnementaux de la santé des populations concernées. Étant donné le rôle clé du budget fédéral dans la concrétisation des priorités du gouvernement, on ne saurait sous-estimer l'effet positif potentiel de l'évaluation des incidences sanitaires.

Pour mettre en œuvre cette recommandation, le gouvernement du Canada devra réorganiser le budget de manière à ce que son bilan comporte trois catégories d'analyse côte à côte, à savoir les montants en dollars et cents, la baisse ou la hausse des émissions de carbone, et les incidences sanitaires de chaque mesure budgétaire. Ainsi, à côté des conséquences financières directes, le document budgétaire dira aux citoyens si les plans du gouvernement du Canada détaillés dans le budget seront bénéfiques pour la santé des Canadiens et se traduiront par la réduction des émissions. La mise en œuvre de ce cadre nécessitera la réorganisation du processus de préparation du budget afin d'y inclure une étroite collaboration entre Santé Canada, Environnement et Changement climatique Canada et le ministère des Finances. Chaque ministère devra évaluer l'impact des mesures budgétaires dans son domaine de compétence.

Ce processus de préparation budgétaire modifié débouchera sur un document budgétaire complet comprenant un compte rendu ligne par ligne de l'incidence possible des mesures budgétaires proposées sur les émissions de carbone du pays et de leur effet sur les inégalités en matière de santé.

En ce qui concerne l'approche des politiques à long terme, le gouvernement du Canada devra intégrer ses stratégies et cadres dans un seul plan pour la transition équitable vers une économie à faible intensité de carbone. Ce plan global doit synthétiser et concilier la Cadre

pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques, le budget annuel, la stratégie Pour l'innovation inclusive, la Stratégie de réduction de la pauvreté, la Stratégie nationale sur le logement et la stratégie relative au marché du travail et aux compétences en une seule stratégie globale qui mettra le Canada sur la voie pour présenter un inventaire des émissions déterminées au niveau national, afin de faire notre juste part pour atteindre l'objectif de l'Accord de Paris sur le climat, qui est de limiter le réchauffement à moins de 1,5 degré, améliorera la santé générale de la population canadienne et comblera des lacunes en matière d'équité en santé, tout en contribuant à la prospérité économique.

Personnes-ressources :

Upstream: Institute for a Healthy Society

Alexander Paterson, directeur, Projets et partenariat, alex@thinkupstream.net

Association canadienne de santé publique

Ian Culbert, directeur général, iculbert@cpha.ca